



Le bâtiment atelier, un outil pour développer les chantiers complets

Témoignage de la **cuma de la Guierche** dans la Sarthe
bâtiment-atelier construit en 1972
avec extension en 2020

- 70 adhérents
- 4 salariés
- Activités principales : ensilage herbe et maïs,
céréales à paille, débroussaillage, pressage et transport
- Chiffre d'affaires 2020 : 437 087 €
- Chiffre d'affaires 2021 : 365 990 €

Un projet pour améliorer les conditions de travail des salariés

En 1972, la cuma construisait son premier bâtiment de stockage de 18 x 12 m. Suite au développement de l'activité salariée, un besoin de centralisation pour entretenir et faire réparer le matériel à l'abri a émergé. Le projet d'extension du bâtiment a été initié par le président de la cuma avant d'être présenté au conseil d'administration début 2018. L'objectif était d'améliorer les conditions de travail des salariés, créer des bureaux et vestiaires et agrandir l'espace de stockage matériel.

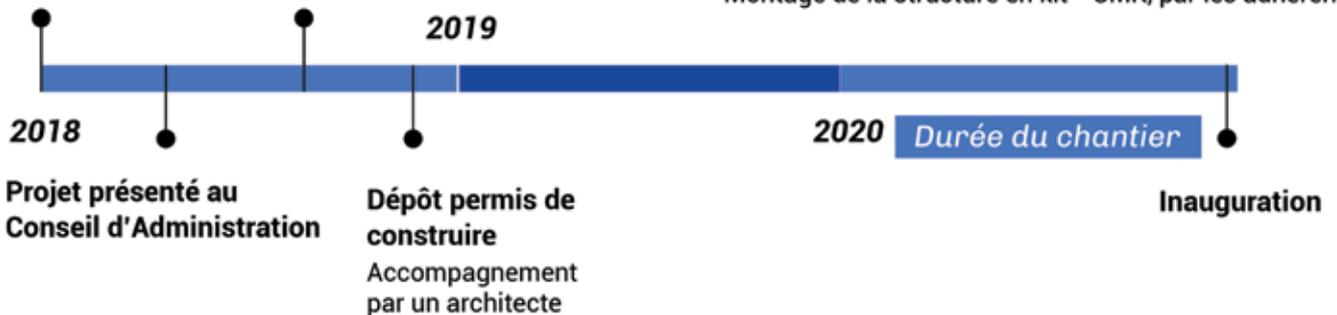
Projet initié par le président de la cuma

4 visites de bâtiments-atelier

Construction du bâtiment

Terrassement et création de dalle par un maçon

Montage de la structure en kit - CMK, par les adhérents



La mise en œuvre du projet

Un investissement nécessaire

L'aspect financier n'a pas été un frein à la réalisation du projet. La construction d'un nouveau bâtiment était nécessaire pour fidéliser les salariés et les adhérents sur les chantiers complets. De plus, deux cuma hébergent désormais leur matériel dans le bâtiment dont la cuma départementale avec une grosse activité bois énergie et broyage paille. La répercussion des charges se fait donc sur trois cuma.

Démarches administratives et réglementaires gérées par le bureau

Globalement, ce sont les membres du bureau qui se sont chargés des différentes démarches réglementaires et administratives, puis le projet a été mis à disposition des adhérents pour consultation et validé à la suite par le conseil d'administration. Pour le choix du bâtiment, ils ont mis en concurrence plusieurs entreprises. Concernant les aspects réglementaires et le dépôt de permis de construire, la cuma a sollicité un architecte pour se faire accompagner. Un avenant au permis a dû être réalisé pour les questions d'insertion paysagère et de récupération d'eaux pluviales.

Le nouveau bâtiment-atelier offre de possibilités d'extensions d'activités, notamment l'entretien du matériel des adhérents et des cuma hébergées sur le site du bâtiment (cuma la Cigale et cuma de Souillé).

Le bâtiment-atelier en image



Plan de masse du bâtiment-atelier

- Terrain 10.500 m²
- Stockage 920 m² : une travée de 240 m² derrière le nouvel atelier + 500 m² sur l'ancien bâtiment de stockage + 180 m² derrière la salle de réunion
- Atelier 480 m² avec bureaux, vestiaires, sanitaires/douches et salle de repas
- Salle de réunion 45 m² prévue pour une quinzaine de personnes
- Aire de lavage 90 m², à l'entrée de la cuma

Un bâtiment-atelier pensé pour le bien-être des salariés

Des travées de 12 m ont été effectuées afin que les salariés puissent rentrer les batteuses sans avoir à dételer les barres de coupe.

Concernant la partie atelier, elle se trouve au plus près des portes d'accès afin de faciliter l'accès et l'entretien du matériel. Son aménagement s'est fait en concertation avec les salariés, afin d'optimiser leur travail - coin soudure, coin métallerie et coin établi, avec le stockage des huiles à part. Des servantes mobiles ont été installées pour faciliter l'accès aux outils.

Des pièces de repos et de vie ont été créées pour améliorer le confort des salariés, tels que des bureaux, vestiaires, sanitaires et salle de repas.



Une aire de lavage en cours de mise aux normes

L'aire de lavage est actuellement utilisée pour le nettoyage de l'ensemble du parc matériel. Cependant, une réflexion est en cours pour la déplacer et la mettre aux normes sur la séparation des huiles et hydrocarbures. La cuma se questionne également sur la récupération des eaux.

La mise en place de panneaux photovoltaïques envisagée

La question a été posée lors du projet d'extension mais n'a pas vu le jour. Cependant, cela les intéresse fortement et reste envisagé en cas de renouvellement d'anciens bâtiments de stockage.

Le projet d'extension : un impact positif sur la cuma

Des conditions de travail améliorées pour les salariés

Les salariés sont gagnants en termes d'espace, de confort de travail, de luminosité et ont accès à des pièces de repos et de vie.

"Nous sommes satisfaits de la construction. Le nouveau bâtiment-atelier est là pour le confort de travail des salariés et sert de tremplin et d'image de marque pour la notoriété de la cuma." Jean-Yves Leblanc, président et Philippe Triger, trésorier

Il n'y a pas eu ou peu d'impact sur les adhérents. La majorité d'entre eux passent par les chantiers complets et il y a donc peu de passage de ces derniers sur le site.

Contact
Laurent Lejars
à l'Union des cuma Pays de la Loire
07 64 44 44 31

Nous remercions la cuma de la Guierche

service communication FRCuma Ouest - Juillet 2023



19 b Boulevard Nominœ 35740 PACE
02 99 54 63 15

www.ouest.cuma.fr

